



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Gyeongju (République de Corée), 27 septembre - 1^{er} octobre 2010

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2010-2011 ET DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL SUIVANT

I. Cadre stratégique: nouvelle approche axée sur les résultats de l'Organisation et nouveau rôle de la Conférence

1. Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-cinquième session (session spéciale) en novembre 2008, jette les bases d'une approche améliorée fondée sur les résultats de la planification et de la mise en œuvre du Programme, ainsi que de l'établissement de rapports au sein de l'Organisation. Le PAI a servi de base à l'élaboration, en 2009, du Cadre stratégique 2010-19, du Plan à moyen terme 2010-2013 et du Programme de travail et budget 2010-11, qui ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session en novembre 2009 (voir le résumé à l'Annexe 1).

2. La Conférence a également adopté un processus intergouvernemental renouvelé, qui permet d'examiner davantage les priorités et les propositions relatives au programme et au budget¹, dans le cadre duquel, à partir de 2010, les Conférences régionales rendront compte au Conseil, par l'intermédiaire du Comité du programme et du Comité financier, en se concentrant sur les points suivants:

- Recenser et évaluer les problèmes particuliers de leurs régions respectives et les domaines de travail prioritaires qui devraient être pris en compte dans la préparation des documents relatifs à la planification, au programme et au budget de l'Organisation et proposer des ajustements aux documents en question.
- Examiner et évaluer l'efficacité des activités de l'Organisation dans la région et les résultats obtenus, mesurés à partir d'indicateurs de performance pertinents, y compris d'évaluations pertinentes.²

¹ CR 10/2009

² CR 6/2009 et nouvel article XXXV du RGO

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

3. L'objectif du présent document est de présenter à la Conférence régionale, afin qu'elle les examine et qu'elle formule des recommandations, les problèmes et les priorités que la FAO doit prendre en compte dans la région pour la période 2010-2011, ainsi que les domaines d'action prioritaires proposés pour 2012-13. Les domaines d'action prioritaires pour le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, y compris pour le Bureau sous-régional pour les Îles du Pacifique, sont basés sur le Cadre de priorités régionales (2010-2019) élaboré par le Bureau régional en 2009, en étroite concertation avec les pays membres.³ Les Sections II et III ci-dessous présentent respectivement les principales caractéristiques et activités relevant de chacun des cinq domaines prioritaires régionaux pour l'exercice 2010-11 et pour l'exercice 2012-13.

4. Avant d'entrer dans ces considérations, la Section II présente d'abord le Programme de travail et budget 2010-11⁴, au titre duquel des plans opérationnels détaillés ont été préparés au premier semestre 2010. La Section III présente plus en détail les cinq domaines d'action prioritaires au niveau régional afin d'obtenir des orientations de la part des membres. Il conviendra par la suite de peaufiner les produits attendus au titre de chacun des cinq domaines d'action prioritaires et d'affûter progressivement les résultats dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du PTB 2012-13.

II. Programme de travail et budget 2010-11 pour l'Asie et le Pacifique

5. Les paragraphes suivants présentent les principaux défis auxquels la FAO doit faire face et les priorités de travail figurant à son Programme de travail et budget (PTB) 2010-11. Les cinq domaines d'action prioritaires sont définis dans le Cadre de priorités régionales (2010-2019). On trouvera à l'Annexe 2 un tableau présentant les ressources allouées à chaque objectif stratégique dans le cadre du PTB 2010-11.

6. En 2009, malgré une forte croissance économique et les progrès constants de l'agriculture, la région comptait encore quelque 642 millions de personnes sous-alimentées (par rapport à 566 millions en 2004-2006): 337 millions en Asie du Sud, 136 millions en Asie de l'Est, 85 millions en Asie du Sud-Est et 8 millions en Asie centrale et occidentale. Il y a 680 millions de pauvres dans le monde et les deux tiers se trouvent dans la région Asie et Pacifique. Environ 500 millions de personnes, soit 30 pour cent des actifs en Asie (1,7 milliards de personnes), sont sous-employées ou au chômage. L'incidence de la pauvreté a reculé, mais les progrès ont été inégalement répartis et, dans certains pays, les inégalités se sont fortement accentuées.

7. Outre la croissance démographique rapide, la région est confrontée à de nouveaux défis, en particulier l'impact du changement climatique et du réchauffement planétaire qui augmente la pression sur la base de ressources naturelles, ainsi que la fréquence accrue des catastrophes naturelles. Le déclin de l'investissement dans le secteur rural et les infrastructures agricoles, la vulnérabilité aux chocs externes, ainsi que l'impact du commerce international et de la sécurité sanitaire des aliments deviennent aussi des préoccupations majeures dans la région.

8. Par ailleurs, compte tenu des enseignements à tirer de la crise économique et alimentaire, la région devra adopter un nouveau modèle de croissance s'appuyant davantage sur les activités économiques intérieures et intrarégionales que sur l'exportation. La recherche d'un équilibre judicieux entre les activités nationales et celles orientées vers l'exportation influera sur la réforme du secteur agricole dans la région – qui impliquera les politiques, les institutions, la gouvernance, les investissements, l'innovation technologique et le renforcement des capacités – à laquelle la FAO sera particulièrement attentive et apportera une réponse appropriée.

³ APRC 10/10

⁴ C 2009/15 PMT-PTB, paragraphes 313-315

9. Les principaux domaines d'action prioritaires de la FAO dans la région reflètent les grands problèmes et besoins prioritaires régionaux dans le domaine des conseils en matière de politiques et de l'assistance technique qui ont été examinés lors de la Vingt-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique et lors des réunions consultatives avec les groupes et forums économiques régionaux qui se sont tenues par la suite. Ils peuvent se résumer comme suit:

a) *Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (OS D, H, K): L'accent sera mis sur: l'analyse des politiques en amont et les conseils aux membres; l'appui à la formulation des plans nationaux à moyen terme, les études de diagnostic régional et la facilitation des débats sur les politiques régionales concernant les problèmes émergents comme le changement climatique, le développement des biocarburants, les crises financières et économiques et leurs conséquences pour les petits agriculteurs; la prévention efficace et la maîtrise progressive des maladies animales à fort impact; les politiques et les programmes rationnels et intégrant les considérations de parité en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que l'inventaire des flux de ressources et des activités y afférant et le suivi de l'impact de ces politiques et programmes. La FAO peut jouer un rôle déterminant dans la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion d'informations et de statistiques sur la nutrition, l'alimentation, l'agriculture et les ressources forestières et halieutiques, par exemple en appuyant les systèmes régionaux d'informations agricoles, en surveillant la « situation de l'alimentation et de l'agriculture » au niveau régional, en produisant certains indicateurs, et en renforçant les capacités en matière de recensement et de statistiques agricoles, y compris la ventilation des données par sexe et par âge.

b) *Promouvoir la contribution optimale de l'agriculture et du secteur rural à la croissance et à l'équité* (OS A, B, C, D, G, L): étant donné la prévalence des petits systèmes d'exploitation dans la région, une attention particulière sera portée aux petits producteurs, aux travailleurs sans terre et aux pauvres particulièrement vulnérables. L'accent sera mis sur les points suivants: aide aux pays pour diversifier et améliorer la base principale de production végétale, tout en tenant compte de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques; élaboration de normes régionales; renforcement des capacités en matière d'amélioration génétique des petits ruminants; atténuation de l'impact de l'élevage intensif sur l'environnement et renforcement du contexte économique et réglementaire pour la lutte contre les maladies; et mise en place d'un milieu porteur pour les producteurs et les travailleurs ruraux ainsi que pour le secteur agro-alimentaire, et renforcement des capacités pour les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier les petites et moyennes entreprises de transformation alimentaire.

c) *Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles* (OS A, B, C, E, F): la raréfaction des terres et de l'eau est un problème crucial en Asie. La dégradation des forêts et le déboisement sont déjà extrêmement préoccupants. L'assistance aux pays sera axée comme suit: solutions aux difficultés créées par le manque de terre et d'eau et leur répartition inégale; adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets; mise en place de bonnes pratiques et promotion de la bonne gouvernance; adoption d'approches multisectorielles afin de concilier les utilisations concurrentielles des ressources naturelles; promotion de pratiques de pêche responsables et durables et production aquacole durable, et lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. L'approche transfrontière et sous-régionale sera privilégiée dans l'évaluation analytique, le soutien aux politiques et l'assistance technique, en même temps que la fourniture d'une tribune neutre pour renforcer la coopération régionale sur la gestion des ressources naturelles.

d) *Améliorer la capacité de réaction aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles* (OS A, B, D, I): Les grandes lignes d'action seront les suivantes: renforcement des capacités régionales pour l'élaboration et l'application de réglementations et de normes pour la protection des plantes, la sécurité sanitaire des aliments et la biosécurité, et les ressources génétiques; promotion de systèmes de production plus résistants; systèmes d'alerte rapide pour éviter les crises alimentaires dues à des catastrophes naturelles soudaines ou à évolution lente; et plans stratégiques de relèvement et de transition. Il faudra continuer d'appuyer les réseaux régionaux pour la maîtrise et la prévention des maladies transfrontières des animaux et le

renforcement des capacités nationales en matière de surveillance, de diagnostic et de maîtrise des ravageurs des plantes et des maladies animales, en particulier la grippe aviaire, qui est endémique dans de nombreuses parties de la région.

e) *Changement climatique et impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (OS E, F): le changement climatique constitue un problème particulier dans la région Asie et Pacifique, compte tenu de ses écosystèmes diversifiés, notamment dans les petits États insulaires en développement et dans les pays de faible élévation. Il faut des moyens pratiques pour faire face aux menaces systémiques et à long terme que fait peser le changement climatique et pour mieux gérer l'impact des chocs transitoires sur l'alimentation et la production agricole et sur les petits agriculteurs. Des approches sous régionales et écosystémiques s'imposent pour des zones particulières, comme l'Asie du Sud, les îles du Pacifique et la sous région du Grand Mékong, afin que les petits agriculteurs soient moins vulnérables et que l'agriculture résiste davantage au changement climatique. Les efforts seront axés sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pour le plaidoyer, le débat sur les politiques et l'aide à fournir en matière de préparation aux catastrophes et de réduction des risques, d'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique, et de mobilisation de l'aide au développement, sur la base des compétences de la FAO et de ses réseaux régionaux sur la pêche, l'aquaculture, les forêts, les zones arides et la mise en valeur des bassins versants.

III. Domaines d'action prioritaires (2012-2013)

Contexte

10. Au cours de l'exercice biennal suivant, les activités de la FAO dans la région contribueront à faire face aux quatre principaux défis mondiaux présentés dans le Cadre stratégique de la FAO (2010-19), à savoir: (1) le problème largement répandu de la pauvreté et de la faim chronique affectant des millions de personnes et aggravé par les crises alimentaires et économiques de 2007-2009 ainsi que par les inégalités croissantes au sein des populations dans un contexte de croissance rapide; (2) les répercussions sérieuses sur l'alimentation et l'agriculture de la croissance démographique constante et de la diversification croissante de la demande de produits alimentaires; (3) l'épuisement et la dégradation non négligeables des ressources naturelles au cours des dernières années; ainsi que (4) la nécessité d'inverser la tendance à la diminution des investissements dans l'agriculture enregistrée ces dernières années, ce qui serait essentiel pour venir à bout de la stagnation à la fois de la productivité et de la production agricoles.

11. Les activités de la FAO dans la région tiendront compte plus précisément des défis régionaux spécifiques dans ce contexte. En 2009, les cinq domaines prioritaires régionaux ont été reformulés, en étroite concertation avec les pays membres de la région, sous forme d'actions régionales, en se fondant sur le Cadre de priorités régionales. Les paragraphes suivants résument les actions régionales proposées pour chacun des domaines prioritaires au cours de l'exercice biennal 2012-13, y compris les principaux résultats attendus liés aux résultats de l'Organisation.

Domaines prioritaires régionaux et principales activités prévues

A. Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

12. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique poursuivra les objectifs suivants: conformément aux cibles du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD, contribuer de façon significative à gagner du terrain sur la faim et la malnutrition prévalentes en Asie et dans le Pacifique et appuyer les initiatives régionales tendant à atteindre cet objectif. Le Bureau régional va notamment travailler avec les gouvernements et des partenaires afin de mieux faire connaître les causes et les conséquences des problèmes persistants de sous-alimentation, de malnutrition protéino-énergétique, et de carences en micro-nutriments, et afin d'élaborer des stratégies ciblées de lutte contre ces problèmes qui devront inclure trois aspects clés de la sécurité alimentaire, à

savoir l'offre, l'accessibilité et l'utilisation des denrées alimentaires. Au niveau national, il est important que ces considérations nutritionnelles et d'autres soient intégrées dans les politiques et les stratégies, ainsi que les plans d'action et les plans d'investissement en découlant destinés à appuyer des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire y compris dans l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture et des projets connexes ainsi que dans les secteurs hors exploitation et non agricole, et ce afin de promouvoir une approche globale grâce à des efforts concertés bénéficiant d'une synergie et d'une complémentarité accrues.

13. Les principaux outils utilisés seront les suivants: dialogue politique sur les stratégies et les approches, appui aux institutions et renforcement des capacités techniques, analyse de la situation et évaluation des besoins ventilés par sexe des populations vulnérables, amélioration des moyens de collecte et de diffusion des informations, plaidoyer et partenariats, et renforcement de la coopération Sud-Sud.

14. Les résultats attendus seraient les suivants:(i) dans le cadre des politiques nationales, prise de conscience et engagement prononcés visant à s'attaquer aux problèmes de l'insécurité alimentaire, de la sous-alimentation et de la pauvreté tout particulièrement par le biais du renforcement des connaissances et de l'éducation nutritionnelle, ainsi que de la mise en œuvre des programmes poursuivant les cibles du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD; ii) renforcement des capacités de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des stratégies et des programmes nationaux/ régionaux en faveur de la sécurité alimentaire tenant compte des sexes/spécificités; iii) renforcement des programmes de développement rural et agricole grâce à l'intégration de méthodes et de pratiques concernant la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, telle que l'approche basée sur l'ensemble de la filière alimentaire; et iv) renforcement des capacités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion/ présentation des données statistiques sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, y compris les statistiques ventilées par sexe et par âge. Les résultats prévus au niveau régional dans ce domaine prioritaire contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation D2, D3, H1, H2, H3, H4, H5, K1 et K2.

B. Promouvoir la production agricole et le développement rural

15. Dans ce domaine prioritaire, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique poursuivra les principaux objectifs suivants: accroître la production et la productivité agricoles, améliorer le niveau de vie rurale, améliorer l'accès aux marchés et appuyer les entreprises agroalimentaires. Le Bureau régional va notamment mettre l'accent sur sa fonction de plaidoyer en faveur de l'investissement destiné au développement agricole, qui non seulement constitue une contribution notable à la sécurité alimentaire et à la croissance économique mais qui contribue également à améliorer les revenus et les moyens d'existence d'un grand nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim, en particulier parmi les ruraux pauvres. Un autre axe de travail sera le renforcement de la production et de la productivité des cultures céréalières et vivrières, de l'élevage, et de la pisciculture afin de garantir un développement de ces secteurs à un rythme plus soutenu pour satisfaire la rapide progression de la demande dans la région, et ce notamment grâce à l'application de technologies et de pratiques innovantes conformes au principe d'utilisation durable des ressources naturelles.

16. Les principaux outils utilisés seront les suivants: des orientations et un soutien en matière de politiques afin d'aider les pays à formuler des programmes sectoriels et des plans d'investissements, des avis techniques et un soutien destinés à faciliter l'adoption de biotechnologies et d'autres approches techniques visant à améliorer la productivité, et un soutien technique favorisant le développement et le renforcement des capacités des entreprises agro-alimentaires.

17. Les résultats attendus seraient les suivants: i) meilleure prise en compte par les pays de la plus grande priorité à donner aux investissements agricoles, y compris le rôle actif de la FAO concernant la promotion des investissements tant publics que privés et la mobilisation d'un soutien financier pour l'agriculture de la part des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds; ii) renforcement des capacités des pays membres en matière de formulation et

de mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes tenant compte des sexes et des spécificités et axés sur l'intensification et la diversification des cultures ainsi que la gestion intégrée des éléments nutritifs des plantes, notamment pour les céréales, les fruits et les légumes, les cultures à valeur élevée, les cultures industrielles et les cultures bioénergétiques; iii) amélioration de la coordination et de la gestion des phytoparasites envahissants et des nuisibles migrateurs, en particulier par le biais de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique; iv) renforcement des politiques et des capacités techniques des pays membres en matière de développement du secteur de l'élevage, de productivité et d'amélioration génétique des ruminants, de gestion de la santé animale, de prévention et de maîtrise des maladies animales transfrontières et d'autres maladies infectieuses, et de partage des connaissances grâce à des consultations, des ateliers et l'établissement de réseaux; v) promotion d'une approche axée sur l'ensemble de la filière alimentaire pour la sécurité sanitaire des aliments, la gestion de la qualité et l'organisation de la commercialisation, et ce grâce au développement d'un cadre institutionnel et de programmes opérationnels et au renforcement des capacités et de la compétitivité des petits producteurs/ agriculteurs et des travailleurs; vi) perfectionnement des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir les petites et moyennes agro-entreprises et à faciliter leur participation au commerce international; vii) intégration des questions de parité dans le développement du secteur; viii) optimisation des capacités institutionnelles pour la recherche et les connaissances techniques, y compris la diffusion et le partage des connaissances. Les résultats prévus au niveau régional dans ce domaine prioritaire contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A1, B1, B2, B4, C4, C6, D4, G1, G2, G3, G4, et L1.

C. Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles

18. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique sera un fervent défenseur de l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles qui ont fait l'objet de pressions croissantes dues à la croissance démographique et au développement économique dans la région. L'amélioration de la tendance actuelle en matière de gestion des terres, de l'eau, et des ressources aquatiques et forestières est un paramètre essentiel du développement agricole, de la sécurité alimentaire et du développement rural ainsi que de la réduction de la pauvreté et de la faim. Dans ce domaine prioritaire, le Bureau régional poursuivra les principaux objectifs suivants: réduire la dégradation des ressources naturelles à un niveau durable, promouvoir les technologies et les pratiques respectant une approche plus holistique et équitable visant à contrebalancer l'amélioration de la productivité et la gestion durable des ressources naturelles, et appuyer la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

19. Les principaux outils utilisés seront les suivants: des orientations et des avis techniques en matière de stratégies et de programmes, un soutien technique et un renforcement des capacités concernant des approches et des technologies spécifiques, ainsi que des études et des analyses portant sur les grands problèmes/ défis en matière d'utilisation des ressources, et la collaboration et l'établissement de réseau au niveau régional, en particulier par le truchement des commissions et des organes techniques régionaux.

20. Les résultats attendus seraient les suivants: i) prise de conscience et engagement prononcés des pays membres visant à s'attaquer aux problèmes liés à la gestion durable des ressources naturelles; ii) renforcement des capacités politiques, institutionnelles et techniques des pays membres afin d'adopter des stratégies et des mesures appropriées et équitables pour la gestion des terres et de l'eau ainsi que pour d'autres programmes sous-sectoriels (par exemple l'approche écosystémique des pêches/ de l'aquaculture et les approches communautaires participatives pour la protection des forêts et de la biodiversité); iii) renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la protection et la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; iv) amélioration des politiques et des stratégies visant à réduire les répercussions négatives de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et d'autres secteurs connexes sur l'environnement; v) perfectionnement de l'évaluation des

ressources halieutiques et expansion durable de l'aquaculture; vi) optimisation des politiques, des institutions, des réglementations et des outils de gestion du secteur de la foresterie au service de l'exploitation forestière, de la gestion responsable des forêts plantées, de la maîtrise des incendies, et de la gestion des nuisibles et des espèces envahissantes; vii) promotion de la coopération régionale dans le domaine des forêts et de la pêche par le truchement des Commissions techniques régionales compétentes et des organes statutaires techniques de la FAO; viii) renforcement de la gestion participative durable des ressources naturelles et amélioration des moyens d'existence des communautés côtières dépendant de la foresterie et de la pêche; ix) perfectionnement des capacités en matière de gestion durable des terres et de suivi de la dégradation des terres; x) renforcement des capacités visant à améliorer la productivité de l'eau pour remédier à la rareté de l'eau, et adoption de méthodologies pour l'amélioration de la productivité des systèmes d'irrigation à moyenne ou grande échelle; xi) développement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles par le biais de la vulgarisation/ l'éducation et de la communication y compris par le biais de l'enrichissement des informations/ connaissances relatives aux principales problématiques à travers des études, un suivi et des évaluations à l'échelon régional; xii) optimisation de la diffusion et de l'adoption des normes et des méthodes techniques grâce à la collaboration régionale; xiii) appui aux initiatives de préparation au projet REDD et au partenariat ONU-REDD dans la région. Les résultats prévus au niveau régional dans ce domaine prioritaire contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A4, B3, C1, C2, C3, C5, E1, E2, E3, E4, E5, E6, F1, F2, F3, et F6.

D. Améliorer la préparation et la capacité de réaction aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

21. Les catastrophes naturelles aggravent la pauvreté et la faim chroniques, notamment parmi les plus vulnérables qui ont une capacité limitée à faire face. Ces derniers temps, la région est devenue très vulnérable face aux catastrophes naturelles avec de graves dégâts dans le secteur de l'agriculture suite à des cyclones, tremblements de terre, sécheresses, inondations, etc. Par ailleurs, la région est également exposée à un nombre croissant de maladies transfrontières des animaux et des plantes comme le H5N1 et la fièvre aphteuse. La capacité de prévention, de gestion et de réaction aux menaces et situations d'urgence alimentaires doit devenir partie intégrante des efforts de réduction de la faim et de la pauvreté dans la région. Dans ce domaine prioritaire, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique poursuivra les principaux objectifs suivants: i) faciliter le passage d'une approche purement axée sur la réaction aux urgences à une nouvelle orientation en faveur de vastes programmes concertés de planification préalable, de réduction et de gestion des risques de catastrophe, les réactions aux situations d'urgence s'inscrivant dans le cadre d'un lien entre les activités de secours, de redressement et de développement afin d'atténuer les impacts à long terme; et ii) aider les pays à développer des capacités pour un passage efficace vers une approche plus polyvalente.

22. Les principaux outils utilisés seront les suivants: plaidoyer, renforcement des capacités et assistance technique, amélioration des systèmes de gestion des informations, collaboration et établissement de partenariats relatifs aux mécanismes et aux réseaux régionaux.

23. Les résultats attendus seraient les suivants: i) renforcement des capacités nationales en matière de réaction institutionnelle aux catastrophes naturelles et à leurs conséquences grâce à des mesures systématiques de planification préalable, de réaction et d'atténuation; ii) amélioration des capacités des pays à maîtriser et à gérer efficacement les nuisibles et les maladies transfrontières au sein de la région; iii) généralisation de l'adoption et du respect des normes et des pratiques techniques convenues à l'échelon international en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, et de sécurité et de santé des travailleurs, y compris celles relatives aux pesticides et autres produits chimiques agricoles; et iv) approfondissement de la collaboration entre les pays et les institutions de la région en faveur d'une prévention et d'une atténuation efficace des catastrophes naturelles et de mesures de maîtrise et de gestion des menaces sur la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité des travailleurs. Les résultats prévus au niveau régional dans

ce domaine prioritaire contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A2, A3, B2, D3, I1, I2, et I3.

E. Faire face aux impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle

24. Le changement climatique et le secteur agricole ont une incidence l'un sur l'autre: le deuxième émet des gaz à effet de serre provenant des terres mises en culture, du défrichage, et des animaux, alors que le premier entraîne la perte de terres agricoles, l'infiltration d'eau salée, des modifications des régimes des températures et des précipitations et des phénomènes climatiques de plus en plus grave. Dans ce domaine prioritaire, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique poursuivra les principaux objectifs suivants: aider les pays membres à renforcer leurs capacités afin d'améliorer les stratégies d'adaptation au changement climatique des petits exploitants, et d'accroître les activités de sensibilisation et d'information relatives aux effets du changement climatique sur l'agriculture, la pêche et la foresterie; répertorier et diffuser les technologies innovantes et les pratiques appropriées tenant compte des sexes visant à faire face aux impacts négatifs du changement climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture; et appuyer le renforcement des capacités des pays afin qu'ils puissent s'attaquer aux conséquences du changement climatique en collaboration avec les organisations internationales.

25. Les principaux outils utilisés seront les suivants: assistance en matière de formulation de politiques/ stratégies ainsi que dans le domaine technique, renforcement des capacités, études de cas ciblant certaines grandes zones de production alimentaire, diffusion des options et des pratiques techniques appropriées, et promotion de la constitution de réseaux et de la coopération avec les institutions internationales notamment pour obtenir un appui financier.

26. Les résultats attendus seraient les suivants: i) enrichissement du dialogue politique et technique entre les pays de la région; ii) renforcement des capacités nationales de mise en œuvre de stratégies sectorielles y compris celles favorisant le développement des cultures industrielles et bioénergétiques, et visant à intégrer des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets mettant l'accent sur les petits producteurs; iii) adoption de systèmes de production améliorés plus aptes à atténuer l'impact du changement climatique dans tous les sous-secteurs, y compris des technologies et des pratiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser la gestion durable des ressources naturelles; iv) échange d'informations sur les activités de recherche et de développement portant sur les questions relatives au changement climatique; v) adoption généralisée des meilleures pratiques en matière d'exploitation forestière, de gestion des nuisibles et des maladies des forêts, de gestion responsable des forêts plantées, et de protection contre les feux de forêts; et vi) collaboration accrue avec les organismes internationaux de financement pour appuyer les actions nationales/ régionales dans le domaine du changement climatique, y compris un mécanisme de financement des échanges de crédits carbone. Les résultats prévus au niveau régional dans ce domaine prioritaire contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation C3, E4, E6 et F5.

Fonctions essentielles et dispositions de mise en œuvre

27. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique fournira les résultats régionaux par le biais des fonctions essentielles de la FAO: a) études prospectives, suivi des tendances et évaluations à l'échelon régional de l'alimentation et de l'agriculture dans la région; b) renforcement des capacités et appui technique, y compris en ce qui concerne les institutions rurales; c) assistance et avis en matière de politiques; d) constitution de partenariats et d'alliances, en particulier pour la mobilisation de fonds et d'investissements destinés aux pays membres; e) enrichissement des informations, des connaissances et des statistiques de la FAO sur l'alimentation et l'agriculture dans la région; f) élaboration et diffusion de normes et d'instruments techniques internationaux

pour l'alimentation et l'agriculture. La mise en œuvre sera facilitée par la nouvelle structure organisationnelle du Bureau régional, qui prévoit la mise en place de pôles techniques, dotés d'une approche pluridisciplinaire, jetant les bases de la mobilisation efficace des capacités techniques du Bureau régional et de la FAO autour de trois grands thèmes: a) Systèmes alimentaires et agricoles, b) Assistance dans le domaine économique, social et stratégique, et c) Ressources naturelles et environnement.

Inventaire des priorités régionales pour l'Asie et le Pacifique 2010-2019 par rapport aux résultats de l'Organisation issus du Cadre stratégique de la FAO 2010-2019

Priorités régionales pour l'Asie et le Pacifique 2010-2019	Résultats de l'Organisation issus du Cadre stratégique de la FAO 2010-2019 (a)
A: Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	D2, D3 H1, H2, H3, H4, H5 K1, K2
B: Promouvoir la production agricole et le développement rural	A1 B1, B2, B4 C4, C6 D4 G1, G2, G3, G4 L1
C: Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles	A4 B3 C1, C2, C3, C5 E1, E2, E3, E4, E5, E6 F1, F2, F3, F6
D: Améliorer la capacité de réaction aux menaces et aux catastrophes	A2, A3 B2 D3 I1, I2, I3
E: Changement climatique et impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle	E4, E6 F5

Note: a) Pour une description détaillée se reporter à l'annexe 2 du document APRC/10/10 Cadre de priorités régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (2010-2019): Vers la sécurité alimentaire dans la région.

Annexe 1. Nouvelle approche de la FAO axée sur les résultats

1. Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-cinquième session (session spéciale) en novembre 2008, jette les bases d'une approche améliorée, axée sur les résultats, pour la planification et la mise en œuvre du Programme, ainsi que pour l'établissement de rapports au sein de l'Organisation. Cela est associé à un processus intergouvernemental revitalisé et plus ouvert d'examen des priorités et des propositions de programme et budget.

2. Le Plan à moyen terme sur quatre ans applique les principes et les principaux éléments de l'approche fondée sur les résultats. Les principaux éléments, énoncés dans le Cadre stratégique, sont les suivants:

- Les **objectifs mondiaux**, qui représentent les impacts fondamentaux en matière de développement, dans les domaines relevant du mandat de la FAO, que les États Membres visent à obtenir;
- Les **objectifs stratégiques**, qui contribuent à la réalisation des objectifs mondiaux;
- Les **objectifs fonctionnels**, qui assurent l'environnement porteur pour les travaux de la FAO;
- Les **résultats de l'Organisation**, qui définissent les résultats des travaux de la FAO pour chaque Objectif stratégique et fonctionnel;
- Les **fonctions essentielles**, moyens d'action fondamentaux devant être employés par la FAO pour parvenir aux résultats.

3. Les onze Objectifs stratégiques convenus dans le Cadre stratégique reflètent l'évaluation des défis à relever et des opportunités à saisir dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural. Ils expriment l'impact, dans les pays, les régions et dans le monde, qui doit être obtenu à long terme (dix ans) par les Membres et les Membres associés de la FAO sur la base d'interventions de l'Organisation à valeur ajoutée. Pour faire en sorte que tous les aspects des travaux de la FAO soient pris en compte dans un cadre axé sur les résultats, des objectifs fonctionnels complémentaires aident l'Organisation à assurer l'impact efficace de l'exécution technique, en tenant dûment compte de l'efficacité, et contribuent aussi activement à la réalisation des objectifs stratégiques (voir Encadré 1).

4. Dans le cadre des objectifs stratégiques, les **résultats de l'Organisation**, plus spécifiques, représentent les réalisations attendues sur une période de quatre ans grâce à l'adoption et à l'emploi des produits et services par les États Membres et Membres associés de la FAO. L'identification des résultats de l'Organisation s'applique également aux objectifs fonctionnels.

5. Les huit fonctions essentielles tirent parti des avantages comparatifs de la FAO et doivent être appliquées à tous les niveaux: mondial, régional et national. Elles sont assujetties à des stratégies élaborées visant à assurer des approches cohérentes, une coopération entre les unités organisationnelles, l'apprentissage mutuel et la recherche de l'excellence.

6. Les résultats de l'Organisation, mesurés par les indicateurs, constituent l'épine dorsale du Plan à moyen terme sur quatre ans et du Programme de travail et budget biennal, reflétant les priorités de fond retenues par les Membres (voir la section C du PMT et la Section IV du PTB).

7. Les autres outils visant à être à la base du développement et à contribuer à la réalisation des résultats de l'Organisation et des objectifs stratégiques sont notamment les suivants:

- les cadres nationaux sur les priorités à moyen terme qui sont élaborés de concert avec les gouvernements concernés pour axer les efforts de la FAO sur des besoins nationaux clairement identifiés;
- l'élaboration structurée et consultative de domaines d'action prioritaires sous-régionaux et régionaux, en particulier par l'intermédiaire des Conférences régionales et des Commissions régionales spécialisées;

- à l'échelle mondiale, un nombre limité de domaines d'action prioritaires afin de faciliter la mobilisation de contributions volontaires destinées aux groupes prioritaires de résultats de l'Organisation, servant d'outil de communication et de plaidoyer, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités et les cadres de politiques.

8. Lors de la mise en œuvre, les progrès accomplis vers l'obtention des résultats de l'Organisation seront suivis et mesurés au moyen d'indicateurs. Ce suivi fondé sur les résultats permettra de détecter tout élément susceptible d'empêcher la FAO d'obtenir les résultats de l'Organisation, et de procéder à des ajustements et des modifications des plans en cours d'exécution. Le contenu et la présentation des rapports d'exécution biennaux changeront de manière significative dans le cadre de la nouvelle approche fondée sur les résultats. Les rapports se concentreront sur les réalisations obtenues en les comparant aux objectifs fixés dans le Plan à moyen terme et le Programme de travail et budget, plutôt que sur les activités et les produits.

Encadré 1. Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable du point de vue économique, social et environnemental.

Les trois Objectifs mondiaux des Membres:

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques

- a) Intensification durable de la production végétale
- b) Accroissement de la production animale durable
- c) Gestion et exploitation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- d) Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- e) Gestion durable des forêts et des arbres
- f) Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- g) Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- h) Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- i) Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- j) Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales
- k) Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

Objectifs fonctionnels

- l) Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes.
- m) Administration efficace et efficiente.

Fonctions essentielles

- Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et à long terme.
- Collecte et fourniture d'informations, de connaissances et de statistiques
- Élaboration de normes et d'instruments internationaux.
- Options et avis en matière de politiques et de stratégies.
- Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités.
- Plaidoyer et communication
- Interdisciplinarité et innovation.

ANNEXE 2: BUDGET 2010-11 PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE/FONCTIONNEL ET PAR RÉGION ⁵ (EN MILLIONS D'USD)

OS/OF	Siège/ monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Crédits budgétaires nets	Fonds extra-budgétaires	Total
A	39,2	143,4	3,5	7,8	1,7	19,4	1,2	1,2	2,1	11,6	2,7	8,7	50,4	192,1	242,5
B	23,8	135,1	2,5	2,5	1,5	4,6	1,1	4,1	2,2	4,0	1,5	4,7	32,6	155,0	187,6
C	47,5	54,7	3,4	2,3	1,4	21,7	1,1	1,5	2,1	3,0	1,6	4,6	57,1	87,8	144,9
D	21,6	9,3	1,7	1,0	0,6	7,4	0,4	0,0	0,8	0,0	0,2	0,4	25,3	18,1	43,4
E	32,3	56,5	3,6	6,2	1,8	9,1	2,0	0,0	2,7	5,9	1,2	0,3	43,6	78,0	121,6
F	43,1	56,8	3,7	3,7	1,9	8,6	1,3	1,0	2,4	9,4	2,2	5,4	54,6	84,9	139,5
G	34,6	24,2	3,1	15,2	1,2	1,6	0,5	1,4	1,0	7,6	1,2	1,5	41,6	51,5	93,1
H	49,7	39,6	3,4	16,4	1,9	14,0	1,2	0,0	2,1	18,1	2,2	1,8	60,5	89,9	150,4
I	7,2	367,7	0,3	1,3	0,2	2,0	0,0	0,0	0,1	1,2	0,0	0,0	7,8	372,2	380,0
K	8,6	5,8	0,8	3,6	0,4	0,1	0,3	0,6	0,2	2,5	0,0	0,1	10,3	12,7	23,0
L	36,3	45,8	0,9	4,1	0,0	0,3	0,1	0,4	1,0	0,5	0,3	0,7	38,6	51,8	90,4
X	192,8	12,5	5,4	0,1	9,8	0,2	7,2	0,5	5,2	1,5	5,1	3,6	225,5	18,4	243,9
Y	79,9	14,4	7,0	0,6	7,9	0,0	16,1*	1,9	7,4	1,2	4,6	0,4	122,9	18,5	141,4
FAOR	0,0	0,0	45,6	6,0	15,5	3,5	2,4	0,1	17,1	3,9	7,6	0,7	88,2	14,2	102,4
PCT	20,6	0,0	36,1	0,0	21,8	0,0	9,3	0,0	16,4	0,0	7,5	0,0	111,7	0,0	111,7
Imprévis	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,6
Frais d'équip.	27,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,1	0,0	27,1
Sécurité	24,9	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,9	0,8	25,7
													(22,8)	0,0	(22,8)
Total	689,8	966,6	121,0	70,8	67,6	92,5	44,2	12,7	62,8	70,4	37,9	32,9	1 000,5	1 245,9	2 246,4

Déduction faite des gains d'efficacité supplémentaires non identifiés et des économies ponctuelles

⁵ C 2009/15 PMT/PTB Annexe V, ajustée pour le niveau de budget approuvé (CR 3/2009) compte tenu des augmentations de coûts et avant distribution des gains d'efficacité supplémentaires et des économies ponctuelles.

*Comprend le budget du Centre des services communs (pôles de Budapest et de Rome).